

petite bibliothèque picarde

L'AFFAIRE CAFOUGNETTE

Jacques LANDRECIES

Le monde paisible des patoisants est en émoi, secoué par une affaire judiciaire, ce qui n'est guère dans ses mœurs. Guy Dubois, l'un de ses hérauts, vient en effet d'être traduit au tribunal de Béthune à la suite de la publication de son dernier ouvrage, *Eun' floppée de Cafougnettes*¹. Qui pis est, et ceci expliquant cela, le nom même de *Cafougnette* risque d'être l'objet d'une confiscation tout ce qu'il y a de plus légal à défaut d'être le moins du monde légitime. Un lointain descendant de Jules Mousseron, M. Maslanka, s'appuyant sur le fait – incontestable – que les droits d'auteur du poète (mort en 1943) ne sont pas encore parvenus à expiration, a en effet déposé récemment le nom de Cafougnette à la Propriété Industrielle (sic : I.N.P.I., décentralisé à Lille). Cafougnette devient ainsi une « marque protégée » (!), ce qui revient à bloquer l'emploi du personnage pour un seul individu au plan de la création et interdire l'usage du nom propre à toute utilisation commerciale, ce qui nous concerne moins. En tout cas la liste des interdits est longue et n'a rien d'une liste à la Prévert. Outre l'« organisation de concours à matière d'éducation ou de divertissement » et l'« organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs » auxquelles on s'attendait malheureusement, nous ne citerons, à titre d'échantillon, que cette rubrique : « Bières, eaux minérales et gazeuses ; boissons non alcooliques [sic] et préparations pour faire des boissons ; boissons de fruits et jus de fruits ; sirops ; nectars de fruits ; apéritifs et cocktails sans alcools. » A votre santé ! Mais quo qu'il in arot pinsé, Jules ? Lui, la générosité faite homme...

1 — Guy Dubois, *Eun' floppée de cafougnettes*, t. 2, Bully-les-Mines, Imprimerie de La SCIE, 2000, 293 p., 100 F.

Pour nous y retrouver dans tout ce *carimafiache*, le mieux est de suivre l'ordre chronologique et de substituer ici à l'argumentation juridique en cours l'histoire littéraire voire l'analyse littéraire ou linguistique.

Aux origines : Le Galibot

La seule façon de prouver que Jules Mousseron n'est pas le créateur du personnage de Cafougnette (thèse de l'accusé) est évidemment de retrouver à ce dernier des origines antérieures à celles de son utilisation par le poète. Or cette démonstration a bel et bien été établie, il y a quelque temps déjà... dans nos colonnes mêmes ! En effet, c'est à l'occasion de notre numéro consacré à la littérature dialectale² que Jean Dauby (p. 61-67) avait signalé, l'existence, dans un journal « denaisien » intitulé *Le Galibot, Journal humoristique et littéraire (rédigé en français et en patois) de la région minière et métallurgique du Nord*, d'un personnage de blagues populaires nommé Cafougnette. Mis en scène dès les premiers numéros de cette feuille, soit en 1900, il apparaît donc incontestablement avant son exploitation systématique par Mousseron à partir de *Coups de pic, coups de plume* en 1904. Ce sobriquet est utilisé dans de nombreuses blagues ou histoires drôles, sous de multiples signatures, réelles ou de fantaisie (dont celle de Jules Mousseron) et cela simultanément dans le même numéro. Autrement dit on trouve bien le nom de notre auteur associé à celui de Joseph Cafougnette dès l'attestation la plus ancienne mais en multipropriété en quelque sorte. Tout plaide donc pour une existence de Cafougnette dans la tradition orale locale antérieure à son édification littéraire écrite par Mousseron. Cette découverte, sans doute fortuite, comme il en est souvent pour ce genre de trouvailles, (la critique s'était interrogée en vain, pendant des décennies, sur la question de l'origine, comme il allait de règle alors), devrait déjà suffire en elle-même à régler le problème.

La quête étymologique

Il n'empêche que la question perdure dans bien des esprits en se déplaçant de l'apparition de ce personnage populaire à son origine même. On recherche alors sa trace, on esquisse sa généalogie, on ose des étymologies. Ce que l'on pressent à l'oreille, c'est que le mot doit être fortement motivé et dans un premier temps le rapprochement se fait spontanément dans les esprits avec le verbe *cafouiller* (et ses deux sens de chercher maladroitement et de bredouiller) et le substantif *cafouilleux* (ces deux mots étant d'ailleurs picards d'origine). Un bref coup d'œil dans quelques lexiques régionaux suffit à fournir une moisson abondante de formes proches desquelles on peut extraire, me semble-t-il, trois pistes sérieuses, provenant toutes les trois de Belgique.

2 — Poètes d'expression picarde d'hier et d'aujourd'hui, n°19, juin 1992.

1. CAFOUYÈTE : « se dit d'un enfant qui emmêle ce avec quoi il joue »³. Le sémantisme convient bien avec la caractère brouillon et naïf du héros (qui est bel et bien ce qu'on appelle communément un « innochint ») ; phonétiquement il s'agirait alors d'un simple renforcement articulatoire⁴.
2. Un peu partout on trouve FOUIGNER avec le sens de « fouiller » ou « chiffonner ». Mais surtout, Jean Haust dans *La Houillerie liégeoise*⁵ nous fournit :
 - a) CAFOUGNI, CAFOUGNEY : irrégulier, dérangé, en parlant du terrain.
 - b) FOUIGNI : fouiller, creuser grossièrement au lieu de déhouiller méthodiquement.

Autrement dit : a) « dérangé », imprévisible, (métaphoriquement) ; b) mauvais travailleur, peu soigneux, mauvais mineur. Voilà qui correspond également à notre homme.

Denain est loin de Liège, objectera-t-on. Mais les premières exploitations y furent mises en route grâce à l'aide de professionnels liégeois justement. Rien n'empêche ces termes de métier de s'être implantés dans le Hainaut : le vocabulaire professionnel du houilleur nous est connu de façon très incomplète encore de ce côté-ci de la frontière.

Cafougnette serait alors une sorte de mot-valise que l'on pourrait décomposer comme suit :

CA, préfixe intensif et péjoratif picard – radical FOUGN – creuser de façon désordonnée, en contexte minier – suffixe – ETTE, diminutif péjoratif.

Soit le mineur maladroit, de fantaisie. Et l'on sait que la stigmatisation du mauvais travailleur est un trait constant et abondant des lexiques populaires. Dans ce cas on ne peut que rapprocher cette construction de celle de « chtimi ». La valeur plaisante, le sens péjoratif de ce composé ne pouvaient qu'être directement sentis. S'y mêlaient confusément aussi sans doute l'influence de *Cafus* qui désignait les ouvrières des houillères, avec des connotations péjoratives, ou encore des mots comme *Cafouma*, « petit vaurien », vivant dans le Borinage.

3. Ce dernier mot nous conduit à une nouvelle piste, du côté du folklore, *cafouma* désignant au départ le jeu de colin-maillard. La solution nous est fournie indirectement (*Cafougnette* n'apparaissant jamais) par Maurice Pinon dans un superbe article sur ce jeu où il glose longuement *Cacafougna*⁶ : « ancien jouet d'enfant, personnage de l'ancien guignol liégeois, sorte de diabolotin qui surgit d'une boîte quand on l'ouvre », (*Enquêtes de la vie wallonne*).

Le rapprochement au plan de la phonétique est saisissant mais la forme présente néanmoins les difficultés suivantes :

3 — Louis N.-J. Populaire, *D'vise comme on t'a appris. Essai de glossaire du patois campenaire*, Chièvres, 1993, p. 15.

4 — V. Jacques Chaurand dans *Le Français moderne*, 1997/1, p. 79.

5 — Jean Haust, *La Houillerie liégeoise*, Liège, 1925, 240 p.

6 — Maurice Pinon, « Cafama, cafouma, etc... curieuse dénomination du jeu de colin-maillard », *Enquêtes du Musée de la vie wallonne, Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros*, pp. 291-326 : Liège, Musée Wallon, Cour des Mineurs, 1974.

- les affixes
- l'éloignement géographique relatif (Liège à nouveau)
- la notion de jouet

Or toutes ces difficultés peuvent être levées par une lecture attentive de l'article de M. Piron dont nous nous bornons à rapporter succinctement la matière des éléments qui nous intéressent :

- caca est une duplication, la forme originelle étant le simple ca-
- -ette serait alors (selon moi) une simple adaptation, le suffixe originel -gna, indice parodique de l'auvergnat, selon M. Pinon, n'ayant plus de raison d'être.
- Cacafougna est attesté non seulement à Liège mais à Namur et surtout à Mons ! (dans les fameux *Bétième*). On peut considérer l'obstacle de la distance comme annulé par rapport à Denain-Valenciennes.

– Cacafougna désigne au départ un personnage du théâtre de marionnettes de Liège, puis un jouet, un croquemitaine, un ogre, un personnage de farce burlesque et même, à Virton (Ardennes) un « personnage d'historiette ridicule » !

Le « personnage de farce burlesque » nous indique clairement ici le relais entre la marionnette et le personnage de blague populaire.

Enfin, argument supplémentaire à cette preuve décisive à nos yeux, le personnage liégeois n'apparaît que dans les années 1850, ce qui explique l'absence de trace en France avant 1900.

Au total c'est bien ce nom de marionnette liégeoise qui, diffusé avec des sens dérivés assez proches dans le sud du Royaume, a abouti en région hennuyère avec le sens littéral de « personnage d'historiette ridicule ». Les deux précédentes hypothèses n'en sont pas pour autant totalement caduques : leur collision sémantique implicite avec le nouveau venu n'a pu qu'aider à son succès.

Les avatars de Cafougnette

Quoi qu'il en soit Mousseron va donc récupérer cet obscur héros, digne de l'Almanach Vermot, pour en faire le personnage littéraire que l'on sait. Les débuts seront laborieux, baignant à l'occasion dans la scatologie la plus pesante⁷. Le personnage apparaîtra au total à cinquante-six reprises, de quoi composer deux recueils... sur les onze. L'importance de *ch'Zeph* (Joseph) n'est donc pas quantitative mais emblématique : c'est un personnage aussitôt identifiable. Sa seule annonce, lors des « concerts » de l'auteur, devait déclencher des rires anticipés. Ce héros comique récurrent procure aux volumes de Mousseron leur meilleure visibilité et leur plus puissante attractivité : il sert donc d'accroche commerciale. Mais en même temps il cantonne l'œuvre tout entière dans un registre facile et en masque les qualités proprement poétiques aux yeux du grand public. L'identification de l'œuvre de Mousseron au personnage de Cafougnette est donc indéniablement réductrice⁸.

7 — *Cafougnette à Paris*, monologue en patois, Anzin, imp. Vandenameele, 1898, 7 p.

8 — Pour plus de développements voir Jacques Landrecies, *Poésie dialectale du Pays Noir : étude linguistique et littéraire (1897-1943)*, vol. 3, « Le comique », « 2.2.4. Cafougnette », pp. 1030-1031. Thèse de l'Université de Lille III, 1994.

Jules Mousseron disparu, la vogue de Cafougnette va perdurer jusqu'à nos jours sous des formes diverses. On trouvera ainsi ses aventures en bandes dessinées, sous le crayon de Roland Saint-Yves (elles illustrent aujourd'hui le volume incriminé de Dubois) ; il aura son géant, à Denain comme il se doit ; un orchestre de fantaisie se baptisera *The Cafougnettas* ; un conteur de music-hall, heureusement resté anonyme, récupérera sans vergogne le personnage fameux pour débiter des histoires lamentables : *Trois Marocains aux douches ed' Lens, Ch'Zeff' au mariache à Casablanca...*⁹

Cafougnette. n.c.f.

Mais le phénomène le plus significatif et en l'occurrence le plus décisif pour notre affaire reste que pendant tout ce temps des histoires de Cafougnette circulent dans le public, par centaines, sinon plus. Qui n'en a jamais entendu ? Qui ne pourrait en citer de mémoire – sinon raconter en détail – deux ou trois ? Ces histoires sont parfaitement anonymes, de cet anonymat mystérieux qui est la règle du genre : on ne sait qui les a mises en circulation et pourtant elles fleurissent, se propagent, se modifient, tantôt disparaissent pour de bon, tantôt réapparaissent largement modifiées. Car il s'agit ni plus ni moins que de blagues populaires, comme il en court dans le monde entier. Bien entendu elles ont davantage de sel en patois mais on les entend aussi en français ou encore de façon alternée.

Autre facteur d'évolution incontestable : elles sont de plus en plus décontextualisées. Le *Zeph* de Mousseron est un mineur : si la blague ne renvoie pas à l'univers du fond elle se situe alors dans celui du coron. Ce type de situation perdure cependant, forme parmi d'autres de l'attachement à un monde pas encore tout à fait disparu. Mais aujourd'hui les histoires ont le plus souvent pour toile de fond un Nord assez vague, que signale simplement l'intégration d'éléments culinaires (les pommes de terre...) ou de traits de mœurs (jeux traditionnels, pigeons, etc...). Et nombre d'entre elles, en fait, évoluent dans un décor d'une totale neutralité.

Ce succès massif et durable a entraîné une modification significative de l'appellation : d'« une histoire de Cafougnette » on est passé par une ellipse à « une cafougnette » et le nom propre est devenu nom commun.

On dit donc « une cafougnette » et on le dit bien plus qu'on ne l'écrit : les attestations imprimées sont rares par la force des choses puisque nous sommes dans le domaine de l'oralité. Il s'agit là d'un de ces mots « disponibles » qui toujours s'ingénient à passer à travers les mailles du filet des lexicologues. Peut-être aussi parce qu'il peut se trouver vaguement taboué. Souvenirs très nets de mon enfance, dans la cour de récréation :

1. « Qui est-ce qui a une cafougnette à raconter ? »
2. « Viens, je vais te raconter des cafougnettes ! »

⁹ — *Cafougnette, chés Sidis pis chés zaut's*, Lille : Éditions et Productions Nouvelles, 45 tours [années 60].

Dans le premier cas, à la cantonade, claironné. Dans le second, *mezzo voce*, souligné d'un lourd clin d'œil, avec geste de mise à l'écart : il s'agissait alors d'histoires grivoises. Le mot était, me semble-t-il, plus fréquent au pluriel, « raconter des cafougnettes » constituant une locution. Dans le cas d'histoires salaces ou saugrenues on entend aussi le terme de *cafougnetterie*. Soulignons que l'assimilation du signifié « histoire drôle » à une *cafougnette* est telle que l'apparition du héros éponyme devient en fait facultative. Première étape de cet effacement, la disparition de son prénom (Joseph) et d'abord de son hypocoristique (*Ch' Zeph*).

Un dernier sens (provisoirement ?) du mot : il sert aussi par euphémisme à désigner de manière plaisante les parties génitales mais essentiellement dans le contexte bien précis de la toilette : « Maintenant on va laver *Cafougnette* » ai-je entendu dire à plusieurs reprises en milieu hospitalier. Avec éventuellement utilisation d'un possessif.

Enfin une étudiante (mademoiselle Agnès Delhaye) me signale l'existence, dans la région du Quesnoy, de la locution :

« Tu fais comme *Cafougnette*, tu dors avec. »

que l'on décoche à celui qui ne peut plus se séparer d'un cadeau ou d'une nouvelle acquisition. Allusion à une blague où notre héros est tellement ravi de ses nouvelles chaussures qu'il les garde pour se coucher ! Nul doute qu'il en existe bien d'autres, encore vivaces çà et là qui démontrent à quel point ces blagues continuent à imprégner l'imaginaire collectif des gens du Nord.

Ainsi Guy Dubois s'inscrit-il à la fois dans une lignée et une pratique actuelle bien vivante, dans la diachronie et une synchronie. Et c'est une affaire qui marche, à tout point de vue, et d'abord commercialement. La méthode est simple : personnage médiatique et « amiteux » il obtient facilement des uns et des autres des histoires de *Cafougnette* qu'il ne pourrait recueillir directement à lui seul. Il ne lui reste alors qu'à faire le tri, j'imagine, (il en est de scabreuses), à les compiler et à les renvoyer vers le public. Il y a donc circularité entre ce dernier et l'auteur (ou plutôt le passeur) : bel exemple de pratique culturelle populaire.

On comprend donc l'émotion qui secoue le monde des patoisants qui ne comprend pas la prétention du plaignant. Des pétitions, initiées par l'accusé, circulent. Une première manche a déjà eu lieu, au juge des référés, remportée par Guy Dubois pour défaut de procédure. Reste à juger au fond où le juge a déjà pris note de l'ancienneté du personnage. Quel qu'en soit le résultat, l'affaire restera exemplaire en matière de procès littéraire.

Dans le premier cas, à la cantonade, claironné. Dans le second, *mezzo voce*, souligné d'un lourd clin d'œil, avec geste de mise à l'écart : il s'agissait alors d'histoires grivoises. Le mot était, me semble-t-il, plus fréquent au pluriel, « raconter des cafougnettes » constituant une locution. Dans le cas d'histoires salaces ou saugrenues on entend aussi le terme de *cafougnetterie*. Soulignons que l'assimilation du signifié « histoire drôle » à une *cafougnette* est telle que l'apparition du héros éponyme devient en fait facultative. Première étape de cet effacement, la disparition de son prénom (Joseph) et d'abord de son hypocoristique (*Ch' Zeph*).

Un dernier sens (provisoirement ?) du mot : il sert aussi par euphémisme à désigner de manière plaisante les parties génitales mais essentiellement dans le contexte bien précis de la toilette : « Maintenant on va laver *Cafougnette* » ai-je entendu dire à plusieurs reprises en milieu hospitalier. Avec éventuellement utilisation d'un possessif.

Enfin une étudiante (mademoiselle Agnès Delhaye) me signale l'existence, dans la région du Quesnoy, de la locution :

« Tu fais comme *Cafougnette*, tu dors avec. »

que l'on décoche à celui qui ne peut plus se séparer d'un cadeau ou d'une nouvelle acquisition. Allusion à une blague où notre héros est tellement ravi de ses nouvelles chaussures qu'il les garde pour se coucher ! Nul doute qu'il en existe bien d'autres, encore vivaces çà et là qui démontrent à quel point ces blagues continuent à imprégner l'imaginaire collectif des gens du Nord.

Ainsi Guy Dubois s'inscrit-il à la fois dans une lignée et une pratique actuelle bien vivante, dans la diachronie et une synchronie. Et c'est une affaire qui marche, à tout point de vue, et d'abord commercialement. La méthode est simple : personnage médiatique et « amiteux » il obtient facilement des uns et des autres des histoires de *Cafougnette* qu'il ne pourrait recueillir directement à lui seul. Il ne lui reste alors qu'à faire le tri, j'imagine, (il en est de scabreuses), à les compiler et à les renvoyer vers le public. Il y a donc circularité entre ce dernier et l'auteur (ou plutôt le passeur) : bel exemple de pratique culturelle populaire.

On comprend donc l'émotion qui secoue le monde des patoisants qui ne comprend pas la prétention du plaignant. Des pétitions, initiées par l'accusé, circulent. Une première manche a déjà eu lieu, au juge des référés, remportée par Guy Dubois pour défaut de procédure. Reste à juger au fond où le juge a déjà pris note de l'ancienneté du personnage. Quel qu'en soit le résultat, l'affaire restera exemplaire en matière de procès littéraire.